Image not found or type unknown

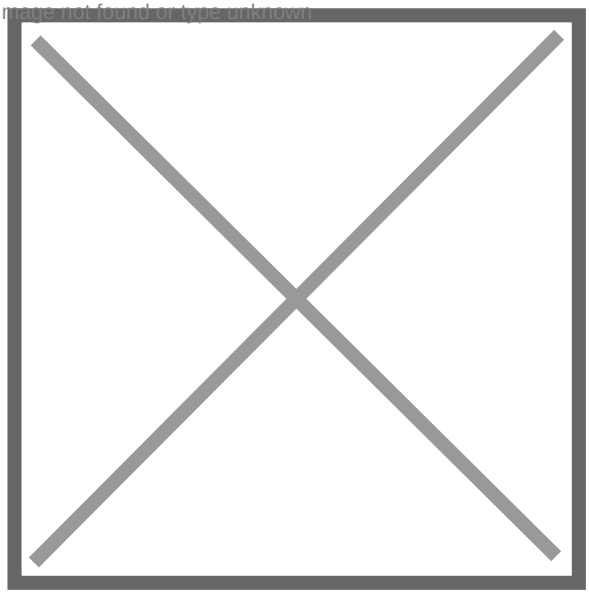

Arrêt d'un stage conventionné

Par **Miyuna**, le **21/07/2010** à **11:49**

Bonjour,

Je vous remercie d'avance de vos réponses,

Voilà, comme l'indique le sujet de ma question, je suis actuellement en stage conventionné, en effet, pour pouvoir valider ma licence, je dois faire un stage obligatoire de 2 mois minimum. J'ai réussi à trouver mon stage, on m'a pris, cependant voilà, cela fait à présent 4 semaines que j'ai débuté ce stage, et je ne fais absolument rien! L'annonce disait : assistante commerciale, déjà lorsque ma responsable de stage a rempli la convention, elle a mis : "assistante commerciale et administration des ventes". Il se trouve que le peu de travail que j'ai à faire correspond plus à l'administration des ventes qu'à l'assistanat. Mais bon, c'est toujours du travail.
Ensuite, la première semaine je n'ai quasiment rien fait, parce qu'il fallait que j'ai un ordinateur pour qu'on puisse me former. C'est donc qu'à partir de la 2ème semaine que j'ai pu avoir un ordinateur, de là, c'est à peine si on me disait ce que je devais faire. Ma responsable venait de temps en temps me montrer comment faire des saisies, sinon la plupart des choses que je fais, c'est une des administratrices qui me l'a montré.
J'ai compris maintenant que l'on ne m'a pas prise pour me former en tant qu'assistante commerciale, mais pour remplacer cette administratrice, qui devait occuper le poste d'une autre assistante pendant 2 semaines, et qui la semaine prochaine va partir en vacance 4 semaines!
Or d'après ce que j'ai lu, une entreprise n'a pas le droit de prendre un stagiaire dans le but de remplacer un employé en vacance, est ce vraiment le cas?
Enfin, et c'est la cerise sur le gâteau, vendredi dernier, ma responsable de stage est partie en vacance pour 3 semaines. Je me retrouve donc dans son bureau, l'administratrice n'étant pas encore partie en vacance, je n'ai pratiquemement plus rien à faire!
Donc ma question est, ai-je le droit de demander à raccourcir la durée du stage? En effet,

quand l'administratrice sera partie j'aurais du travail, seulement quand elle va revenir je n'aurais encore plus rien à faire, et je suis censée rester jusqu'au 10 septembre!

Merci à tous d'avoir lu et pour vos réponses, car vraiment là, je ne sais pas quoi faire, et pour le moment, je n'ose pas vraiment en parler à mon responsable de stage universitaire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés